



## Livret foncier et acte de propriété

Par **Zakariya**, le **23/07/2019** à **01:39**

Bonjour,

Je voudrais s'il vous plaît vous demander juridiquement que veut dire "demander une procuration pour demande d'acte de propriété et livret foncier". Je vais vous expliquer brièvement. Ma défunte mère a laissé son local sans acte de propriété. Elle l'avait acheté à la CNEP puis loué mais n'avait pas eu le temps de faire l'acte de propriété notarié. Sachant qu'il n'y a pas d'acte et que nous sommes quatre héritiers, deux garçons et deux filles je voudrais s'il vous plaît vous demander est ce que je dois lui faire moi et ma soeur cette procuration.

Je vous remercie infiniment pour votre aide et aussi pour m'éclairer sur le chemin juridique algérien.

Cordialement.

Par **fabrice58**, le **23/07/2019** à **10:01**

Bonjour,

il faut vous adresser à un site uridique algérien, s'il en existe comme celui-ci.

cdt